

Direction Régionale de l'Environnement et
de l'Aménagement du Littoral
Service des ressources naturelles

A l'attention de Monsieur SIVIGNY
2 rue Saint-Sever
76 032 Rouen CEDEX

Cherbourg-en-Cotentin, le 01 MARS 2024

Equipe Communale d'Hygiène

Affaire suivie par : **Emeline Léger**

Tél : 02 33 08 26 63

Courriel : emeline.leger@cherbourg.fr

Réf : CEC-POLPC-QUOT-HYGIENE-2024-94

Envoi recommandé avec A/R n° 1A 196 969 4037 B

Objet : Projet de réduction des nuisances – Lycée Sauxmarais
PJ : Requête du lycée Sauxmarais

Monsieur,

La municipalité a été saisie par le lycée Sauxmarais situé 444 Rue de la Chasse aux Loups sur la commune déléguée de Tourlaville constatant des nuisances de plus en plus importantes liées à la présence des goélands sur ses toits terrasse.

Effectivement, le territoire de Cherbourg-en-Cotentin est exposé à une nidification importante des oiseaux marins sur son territoire, et le lycée Sauxmarais fait l'objet de désagréments croissants, notamment des comportements défensifs suivant l'éclosion des œufs auprès des élèves. L'établissement scolaire a effectué des investigations pour poser des filets mais cette solution est très onéreuse et compliquée à mettre en œuvre du fait de la présence de nombreuses cheminées d'extraction et des fréquents vents violents. Vous trouverez en pièce jointe de ce courrier la requête de l'établissement détaillant les dommages et les investigations réalisées.

Ainsi, pour limiter les nuisances, et assurer la sécurité des élèves, nous sollicitons auprès de vos services une dérogation à la protection de l'espèce « Larus Argentatus » pour l'année 2024 en complément et sur les mêmes conditions que l'arrêté n°SRN/UAPP/2022-18-00329-010-005 pour les secteurs centre-ville et Val de Saire.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette demande.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.


Pierre-François LEJEUNE
Maire



Nous rencontrer

Hôtel de ville
Service Communal d'Hygiène
10, place Napoléon
Cherbourg-Octeville

Nous écrire

M. le Maire
10, place Napoléon
Cherbourg-Octeville – BP 808
50108 CHERBOURG EN COTENTIN

Zimbra

emeline.leger@cherbourg.fr

Fwd: Lycée SAUXMARAIS.

De : LEGER Emeline <emeline.leger@cherbourg.fr>

ven., 01 mars 2024 09:40

Objet : Fwd: Lycée SAUXMARAIS.

📎 1 pièce jointe

À : LEGER Emeline <emeline.leger@cherbourg.fr>

De: "thierry lemarinel" <THIERRY.LEMARINEL@normandie.fr>**À:** "LEGER Emeline" <emeline.leger@cherbourg.fr>, "int.0501677B@ac-caen.fr" <int.0501677b@ac-caen.fr>**Envoyé:** Mardi 27 Février 2024 14:02:08**Objet:** Lycée SAUXMARAIS.

Attention : ce message provient de l'extérieur de la collectivité. Restez vigilants sur les pièces jointes et les liens. Si vous avez le moindre doute, n'hésitez surtout pas à demander l'avis de la DSI via un ticket SVP Info.

Bonjour Mme LEGER,

Comme convenu lors de notre entretien téléphonique, ci-joint les nuisances en lien avec la prolifération des goélands au lycée SAUXMARAIS :

Les 11000 M2 de toit terrasse ainsi que la proximité de la déchetterie de TOURLAVILLE contribuent depuis plusieurs années à la prolifération des goélands sur le site du lycée SAUXMARAIS, nous avons comptabilisé une centaine de nids l'an dernier.

Depuis le début de l'année 2024 la présence de goélands très nombreux sur les toitures du lycée apportent de nombreuses nuisances tant au niveau technique qu'au niveau sécurité. Régulièrement les goélands percent les manchettes d'extraction des ateliers ce qui engage de nombreux frais, ils percent également les skydomes de désenfumage avec leurs becs. Plus globalement ils abiment l'ensemble des matériels présents sur les toits. Ces nuisances entraînent de nombreuses interventions en toiture des agents et un entretien régulier des toits terrasses. Cet entretien est rendu très difficile par la présence permanente des goélands durant toute l'année. Il est très fréquent que les agents se fassent froler, voir attaquer par les goélands. Le transfert de déchets par les animaux induit également un problème d'insalubrité sur les toits et sur l'ensemble du site.

La situation devient beaucoup plus critique lors de la nidification et lors de la période des naissances. De nombreux témoignages d'élèves et d'usagers de l'établissement font état de vols de nourritures et même parfois d'attaques depuis plusieurs années, un chef de travaux a même été blessé à l'oreille par un goéland lors d'une attaque il y a quelques années. Les interventions sur les toits sont impossibles lors de cette période mais le risque est également au sol lorsque les petits sont tombés.

En tant qu'établissement recevant du public le lycée SAUXMARAIS est garant de la sécurité des élèves et des usagers de l'établissement. Nous prenons en considération la prolifération des goélands sur le site du lycée SAUXMARAIS comme un risque, c'est dans ce contexte que nous avons étudié une solution technique consistant à limiter l'accès au toit aux goélands par la pose de filets. Cette solution très onéreuse (Ci-joint devis) semble compliquée à

mettre en œuvre sur notre site du fait de la présence de nombreuses cheminées d'extraction et des fréquents vents violents sur CHERBOURG.

La sécurité de nos élèves, la sécurité des professeurs et celle de l'ensemble des usagers est de plus en plus impactée par la prolifération des goélands dans l'enceinte du lycée SAUXMARAIS de TORLAVILLE, nous devons trouver des solutions pour limiter les désagréments.

Par conséquent, vous serait-il possible comme convenu lors de notre entretien téléphonique de faire une demande de dérogation à la préfecture pour procéder à une campagne de stérilisation des œufs sur le site du lycée SAUXMARAIS ?

Vous remerciant d'avance pour l'attention que vous porterez à notre problématique.

Bien cordialement.

Thierry LEMARINEL
Responsable d'équipe technique mixte.
Lycée professionnel SAUXMARAIS.
50110 TOURLAVILLE.
07 88 97 54 62.

 **BRNB422003D556A_015399.pdf**
611 ko

Le 8 décembre 2023

Lycée Sauxmarais
444, rue Chasse aux Loups
50 110 Cherbourg en Cotentin

Référence

Fourniture et pose de protections anti-oiseaux sur les terrasses du lycée pour 9 bâtiments

DEVIS ESTIMATIF

Descriptif des travaux

La prestation consiste à réaliser une protection anti-oiseaux sur les toitures terrasses du lycée par un système de filets PEHD posés sur ossature métallique recouvrant l'acrotère pour éviter l'accès aux oiseaux

La hauteur des filets sera comprise entre 1.80 et 2.00 mètres afin de conserver l'accès aux toitures terrasses aux équipes d'entretien ainsi qu'aux systèmes de ventilation.

Filets de protection

Filet de protection PEHD (polyéthylène Haute Densité imputrescible à l'eau en maille de 50 mm de couleur noir et selon la fiche technique ci-jointe

Surface estimative de la surface horizontale et verticale à installer = 13 100 m² environ

Structure métallique

Réalisé en **acier galvanisé** en tube carré **d'une épaisseur de 5 mm** avec goussets et platines soudés pour une fixation en façade extérieure de chaque bâtiment afin de recouvrir les acrotères et supprimer tout perçage dans l'étanchéité des terrasses.

La fixation de ces éléments métalliques se fera mécaniquement par visserie galvanisé ou inox sur les façades avec l'emploi d'une nacelle soit un estimatif de 110 poteaux pour les 4 bâtiments. (essai de perçage et de fixation à réaliser avant travaux)

Pour le maintien des filets au-dessus des caissons de ventilation, nous avons prévu des platines – réhausse fixé aux caisson afin de maintenir les filets à bonne hauteur et éviter leur affaissement par les poids des oiseaux sur le dessus des caissons

Pour la pose des filets, les différents poteaux seront reliés par des longueurs de câble en acier galva de diamètre 4 de façon longitudinale et transversale avec tendeurs et serre-câbles



SIÈGE

51 avenue du Cotentin
Saint-Georges-Moritz cedex
BP 20434
50 004 ST-LÔ CEDEX
02 33 57 52 18

AGENCE CAEN

02 31 71 32 44

info@bati2.fr

bati2

SARL AMTB / RCS 4286578191 00030 / N° INTRACOMMUNAUTAIRE FR 02428657191 / APE 4399A

Assurance Elite Insurance Company, n°1312 DECCCEL 1083 / Agence Aviva, 10 rue St-Thomas, 50 000 St-Lô, 02 33 57 66 49

Les filets sont tenus à ces câbles par des agrafes métalliques.
 Pour les supports plats en périphérie de bâtiment, nous prévoyons, si la protection filets est insuffisante, la fourniture et pose de barrettes de piques en une ou plusieurs rangées pour supprimer toute possibilité « d'installation » des oiseaux

Surface estimative des filets

<u>Bâtiments</u>	<u>Surface Horizontale</u>	<u>surface verticale</u>
G	5605 m ²	635 m ²
A	1300 m ²	275 m ²
B	530 m ²	185 m ²
H	300 m ²	140 m ²
C	645 m ²	210 m ²
D	560 m ²	215 m ²
E	570 m ²	230 m ²
I	300 m ²	160 m ²
F	940 m ²	300 m ²

Coût estimatif en fourniture et pose

Montant HT estimatif entre
 TVA 20% en supplément

220 à 235 000.00 euros

Christophe JOUIN
 Dirigeant de l'entreprise

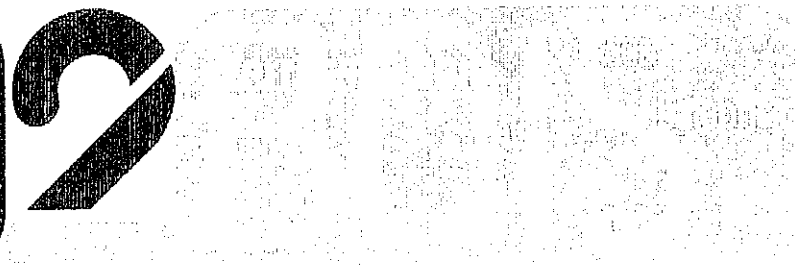
PJ : fiche technique des filets

traitement et entretien
 de votre bâti

votre terrasse
 sur mesure



démoussage
MÉRULE
 traitement: HUMIDITÉ
 murs, façades, toitures et terrasses
 ENTRETIEN
 QUATIBAT



LOT UNIQUE**1.1 - OBJET**

Le présent descriptif a pour objet de définir les travaux de protection anti-oiseaux des terrasses du collège "Guillaume Fouace" de SAINT VAAST LA HOUGUE.

1.2 - TRAVAUX A REALISER**1.2.1 - Filets anti-goélands**

- fourniture et pose de filets anti-goélands en PE HD vierge avec les caractéristiques suivants :

Caractéristiques techniques

Filets de mailles	50 mm
Matière	Polyéthylène Haute Densité (PE HD) Imputrescible à l'eau
Ténacité	5.5gr/denier par mono-fil
Point de fusion	130° Celsius
Point de ramollissement	120° Celsius
Traitement anti-UV	Stabilisation par le procédé Ciba-Ceigy à 320 KLY
Ignifugation	Possibilité d'ignifugation dans la masse selon quantités
Fabrication	Câblé Noué - Maille Carrée
Composition	3 x 2 x 600 d
Diamètre en mm	1
Titrage	2 400 m/kg
Maille	50 mm
Gommage	21 gr/m ²
Couleurs	Noir
Finition	Possibilité de ralingue ou surjet
C.M.T	792 kg/m ² - Charge Maximale Théorique
C.M.R	396 kg/m ² - Charge Maximale à la Rupture
C.M.U	40 kg/m ² - Charge Maximale à l'Utilisation

Les filets seront posés sur ossatures métalliques, fixés sur la dalle avec recouvrement de l'acrotère pour empêcher l'accès aux oiseaux. *Gelin*

La hauteur sera comprise entre 1.80 et 2.00 m pour faciliter l'accès aux équipes d'entretien des terrasses et des systèmes de ventilation.

Localisation :

* toutes les terrasses du collège (external, socio, administration et 1/2 p

BATI2
net & bois SARL AMTB
BP 20434 - 50004 ST-LO CEDEX
02 33 57 51 18 - info@bati2.fr
SIRET 42865719100030 / APE 4399A

